



## RÉSIDENCES

Fondation Jan Michalski > Résidences > Devenir résident

Devenir résident

### Information importante

Suite aux conséquences du COVID-19, des séjours de résidents de 2020 seront probablement reportés en 2021. Nous ne serons donc pas en mesure de sélectionner un nombre similaire de résidents que les années précédentes.

### Conditions générales

Les résidences sont ouvertes à tout type d'écriture. Si écrivains et traducteurs sont accueillis en priorité, nous restons ouverts à d'autres disciplines où **l'écriture serait au centre du projet**. Les séjours peuvent être effectués individuellement ou en binôme. *Par exemple : écrivain-traducteur, écrivain-autre discipline, écrivain-écrivain etc.*

### Situation

La Fondation Jan Michalski est sise au pied du Jura suisse à Montricher. Le village se trouve à environ 30 minutes de Lausanne et 1 heure de Genève. Possibilité de venir en train depuis Morges jusqu'à la gare de Montricher.

Six **cabanes** de la résidence font face au lac Léman et aux Alpes, la septième se tournant vers la forêt jurassienne. Une cabane fait office d'espace de cuisine, de vie en commun et de détente pour les écrivains.

### Durée du séjour

De deux semaines, un, deux, trois ou six mois. La durée du séjour demandée doit correspondre aux besoins du projet. La période demandée est faite à titre indicatif, la Fondation Jan Michalski se réserve le droit de proposer une autre période en fonction des disponibilités.

### Conditions d'éligibilité

Aucune restriction d'âge et de nationalité  
Débutants acceptés

### Conditions de séjour

Les résidents se verront attribuer un logement individuel dans l'une des sept cabanes pour la durée nécessaire à la réalisation de leur projet d'écriture. Cette cabane leur permet de vivre de façon autonome. Pour les projets en binôme, chacun des deux lauréats se verra respectivement allouer une cabane.

*Nous disposons d'une cabane pour les personnes à mobilité réduite. A spécifier dans la partie Votre séjour / Remarques du formulaire.*

Le voyage aller-retour des résidents depuis leur lieu d'habitation est pris en charge par la Fondation.

Les résidents recevront une allocation forfaitaire de 1200 CHF par mois.

Des vélos sont mis à la disposition des résidents.

La gare de Montricher avec des liaisons régulières pour Morges se trouve à 2 kilomètres de la Fondation.

La bibliothèque de la Fondation est mise à la disposition des résidents pendant la journée ainsi qu'un local commun où ils ont la possibilité de cuisiner et prendre leur repas ensemble. Le petit déjeuner et le déjeuner sont assurés aux résidents par la Fondation. Le village est doté d'une épicerie.

### **Critères et processus de sélection**

L'évaluation des candidatures se fera sur la qualité du projet, l'adéquation entre le projet et la durée du séjour demandée ainsi que sur le parcours professionnel du candidat. Pour les candidats débutants, sur la qualité de leur projet et la motivation qu'ils sauront mettre en avant dans leur dossier.

Une commission d'experts présidée par Madame Vera Michalski-Hoffmann statuera sur l'ensemble des dossiers.

Les candidats sélectionnés seront contactés individuellement avec une proposition de période de résidence possible. Nous n'envoyons pas de message aux candidats non-sélectionnés.

La commission ne justifiera pas les refus.

### **Calendrier**

Dépôt des dossiers pour les résidences 2021: du 1er mai au 15 septembre 2020

Commission de sélection : octobre 2020

Annonce des résidents sélectionnés : novembre 2020

Accueil des premiers résidents : février 2021

### **Procédures de candidature**

L'inscription et le dépôt des candidatures se font à travers un formulaire à remplir en ligne. Veillez à bien suivre les différentes étapes et à bien envoyer les documents demandés.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Rédaction en anglais ou en français

**Postuler**